

GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Conseil de communauté du **24 juin 2013**

Délibération n° 2013-4001

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Budgets communautaires - Affectation des résultats de l'exercice 2012 et budget supplémentaire 2013

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la prévision budgétaire

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Darne

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 14 juin 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 26 juin 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mmes Dognin-Sauze, Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Laurent, M. Vesco, Mme Frih, MM. Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Martinez, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Plazzi), MM. Buna (pouvoir à M. Charles), Charrier (pouvoir à Mme Besson), Crédoz (pouvoir à M. Darne J.), Mme Peytavin (pouvoir à M. Claisse), MM. Rivalta (pouvoir à M. Longueval), Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Mmes Bailly-Maitre (pouvoir à M. Jacquet), Chevassus-Masia (pouvoir à Mme Yéréman), M. Fleury (pouvoir à M. Bousson), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Nissanian), MM. Lyonnet (pouvoir à M. Vergiat), Millet (pouvoir à M. Lévêque), Mme Rabatel (pouvoir à M. Kimelfeld), M. Thévenot (pouvoir à M. Petit), Mme Tifra (pouvoir à M. Martinez), MM. Touleron (pouvoir à M. Fournel), Turcas (pouvoir à M. Buffet).

Absents non excusés : M. Barge, Mmes Bab-Hamed, Palleja, M. Thivillier.

Conseil de communauté du 24 juin 2013**Délibération n° 2013-4001**

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Budgets communautaires - Affectation des résultats de l'exercice 2012 et budget supplémentaire 2013**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la prévision budgétaire

Le Conseil,

Vu le rapport du 5 juin 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Chaque année, les comptes de résultats des budgets communautaires, les propositions pour leur affectation et les budgets supplémentaires qui en découlent, sont soumis au vote du Conseil.

Aussi, outre l'affectation des résultats 2012, il est également proposé diverses modifications de crédits ouverts par nature et par chapitre pour l'année 2013.

Les unes sont des virements à l'intérieur des dépenses ou des recettes prévues, les autres augmentent ou réduisent, d'un montant égal, les prévisions de recettes ou de dépenses.

Conformément à l'arrêté ministériel en date du 27 décembre 2012 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M 14, la présentation respecte la forme de la maquette budgétaire réglementaire.

Budget principal - affectation du résultat de fonctionnement 2012 et budget supplémentaire 2013

Le résultat de la section de fonctionnement du budget principal de la Communauté urbaine, constaté au compte administratif 2012, présenté par délibération séparée, s'élève à 233 664 201,53 € à la clôture 2012. Les crédits engagés non réalisés sur 2012 ont fait l'objet de reports sur l'exercice 2013, pour un montant de 50 269 223,59 € en dépenses et 9 305 844,66 € en recettes. Ainsi, le résultat cumulé de fonctionnement ressort à 192 700 822,60 €.

Le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement n'étant pas réalisé dans l'exercice, la section d'investissement accuse un déficit de clôture de 71 882 578,67 €. Ce déficit est particulièrement faible au regard des exercices précédents (169 M€ en 2011, 215 M€ en 2010) du fait de la mobilisation exceptionnelle d'un emprunt de 100 M€, choisie en cours d'exercice 2012, au regard des tensions perçues sur les marchés financiers, des difficultés constatées des banques à répondre aux besoins de financement des collectivités et aux conditions favorables obtenues, paradoxalement, par la Communauté urbaine, sur des offres d'emprunts.

Il est proposé d'affecter 71 882 578,67 € de l'excédent de fonctionnement à la résorption du déficit d'investissement, à inscrire au compte 1068, excédent de fonctionnement capitalisé du budget principal.

Le solde du résultat cumulé de fonctionnement ressortirait ainsi à 120 818 243,93 € pour un besoin de financement nouveau exprimé par les directions, en section de fonctionnement, à hauteur de 3 818 243,93 € en charge nette permettant une augmentation de l'autofinancement de 117 000 000,00 € et une diminution parallèle du programme d'emprunt de 99 500 000,00 €.

En section d'investissement le montant des propositions nouvelles s'établirait en charge nette à 17 500 000,00 € dont 6 309 702,90 € de crédits de paiement supplémentaires alloués aux projets de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI).

Le budget supplémentaire 2013 du budget principal est ainsi arrêté à la somme de 283,430 M€.

Budget supplémentaire 2013 - budget principal - synthèse - tableau n° 1

Budget principal	Dépenses	Recettes
Total	283 429 557,91	283 429 557,91
investissement	110 757 151,74	110 757 151,74
déficit reporté	71 882 578,67	
affectation au déficit d'investissement		71 882 578,67
virement de la section de fonctionnement		117 000 000,00
programmation pluriannuelle des investissements (PPI)	27 681 275,97	21 371 573,07
autres propositions nouvelles :	11 193 297,10	- 99 497 000,00
<i>emprunts en euros (et "amortissement" dette)</i>	<i>350 000,00</i>	<i>- 99 500 000,00</i>
<i>amortissement progressif de l'emprunt obligataire in fine</i>	<i>8 890 000,00</i>	
<i>agence de financement</i>	<i>1 500 000,00</i>	
<i>taxe locale d'équipement (TLE) reversement</i>	<i>450 000,00</i>	
<i>dépôt et cautionnements</i>	<i>3 000,00</i>	<i>3 000,00</i>
<i>dépenses imprévues</i>	<i>297,10</i>	
fonctionnement	172 672 406,17	172 672 406,17
excédent reporté		161 781 622,86
reports de crédit	50 269 223,59	9 305 844,66
virement à la section d'investissement	117 000 000,00	
propositions nouvelles :	5 403 182,58	1 584 938,65
<i>restitution des reports non consommés</i>	<i>- 4 082 080,24</i>	
<i>ajustement des participations aux bilans de la zone d'aménagement concerté (ZAC)</i>	<i>2 825 657,52</i>	
<i>dotation aux provisions pour risques (ZAC concédées)</i>	<i>2 700 000,00</i>	
<i>viabilité hivernale</i>	<i>1 165 000,00</i>	
<i>reprise de provision pour convention du réseau express de l'aire métropolitaine lyonnaise (REAL) avec le Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL)</i>	<i>1 350 000,00</i>	<i>1 350 000,00</i>

<i>ajustement de la participation au SYTRAL</i>	- 583 394,85	
<i>conseil, assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) Métropole de Lyon</i>	731 000,00	
<i>intérêts moratoires et annulations sur exercices antérieurs</i>	371 114,38	
<i>vente de données au Bureau de recherche géologique et minière (BRGM)</i>		300 000,00
<i>dépenses imprévues</i>	877 062,09	
<i>autres propositions</i>	48 823,68	- 65 061,35

Budget annexe des eaux - affectation du résultat de fonctionnement 2012 et budget supplémentaire 2013

Le résultat de la section de fonctionnement du budget annexe des eaux de la Communauté urbaine, constaté au compte administratif 2012, présenté par délibération séparée, s'élève à 2 577 531,42 € à la clôture 2012. Les crédits engagés non réalisés sur 2012 ont fait l'objet de reports sur l'exercice 2013, pour un montant de 495 424,36 € en dépenses et 543 334,26 € en recettes. Ainsi, le résultat cumulé de fonctionnement ressort à 2 625 441,32 €.

Le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement n'étant pas réalisé dans l'exercice, la section d'investissement accuse un déficit de clôture de 1 017 204,48 €.

Il est proposé d'affecter 1 017 204,48 € de l'excédent de fonctionnement à la résorption du déficit d'investissement, à inscrire au compte 1068, excédent de fonctionnement capitalisé du budget annexe des eaux.

Le solde du résultat cumulé de fonctionnement ressortirait ainsi à 1 608 236,84 € pour un besoin de financement nouveau exprimé par les directions, en section de fonctionnement, à hauteur de 208 236,84 € en charge nette permettant une augmentation de l'autofinancement de 1 400 000,00 €.

Une augmentation du programme d'emprunt de 1 500 000,00 € est toutefois nécessaire pour financer le montant des propositions nouvelles qui, pour la section d'investissement, s'établirait à 2 900 000,00 € en charge nette dont 2 368 434,44 € de crédits de paiement supplémentaires alloués aux projets de la programmation pluriannuelle d'investissement (PPI).

Le budget supplémentaire 2013 du budget annexe des eaux est ainsi arrêté à la somme de 12,125 M€.

Budget supplémentaire 2013 - budget annexe des eaux - synthèse - tableau n° 2

Budget annexe des eaux	Dépenses	Recettes
Total	12 125 493,32	12 125 493,32
investissement	10 021 832,12	10 021 832,12
déficit reporté	1 017 204,48	
affectation au déficit d'investissement		1 017 204,48
virement de la section de fonctionnement		1 400 000,00
programmation pluriannuelle des investissements (PPI)	8 473 062,08	6 104 627,64

autres propositions nouvelles :	531 565,56	1 500 000,00
<i>emprunts en euros (et "amortissement" de la dette)</i>		1 500 000,00
<i>amortissement progressif de l'emprunt obligataire in fine</i>	600 000,00	
<i>dépenses imprévues</i>	- 68 434,44	
fonctionnement	2 103 661,20	2 103 661,20
excédent reporté		1 560 326,94
reports de crédit	495 424,36	543 334,26
virement à la section d'investissement	1 400 000,00	
propositions nouvelles :	208 236,84	0,00
<i>restitution des reports non consommés</i>	- 1 000,00	
<i>frais d'études</i>	114 885,00	
<i>dépenses imprévues</i>	94 351,84	

Budget annexe de l'assainissement - affectation du résultat de fonctionnement 2012 et budget supplémentaire 2013

Le résultat de la section de fonctionnement du budget annexe de l'assainissement de la Communauté urbaine, constaté au compte administratif 2012, présenté par délibération séparée, s'élève à 23 412 603,66 € à la clôture 2012. Les crédits engagés non réalisés sur 2012 ont fait l'objet de reports sur l'exercice 2013, pour un montant de 4 389 070,83 € en dépenses et 1 143 404,52 € en recettes. Ainsi, le résultat cumulé de fonctionnement ressort à 20 166 937,35 €.

Le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement n'étant pas réalisé dans l'exercice, la section d'investissement accuse un déficit de clôture de 18 324 189,19 € (16,277 M€ en 2011, 12,236 M€ en 2010).

Il est proposé d'affecter 18 324 189,19 € de l'excédent de fonctionnement à la résorption du déficit d'investissement, à inscrire au compte 1068, excédent de fonctionnement capitalisé du budget annexe de l'assainissement.

Le solde du résultat cumulé de fonctionnement ressortirait ainsi à 1 842 748,16 € pour un besoin de financement nouveau exprimé par les directions, en section de fonctionnement, à hauteur de 42 748,16 € en charge nette permettant une augmentation de l'autofinancement de 1 800 000,00 €.

Une augmentation du programme d'emprunt de 1 200 000,00 € est toutefois nécessaire pour financer le montant des propositions nouvelles qui, pour la section d'investissement, s'établirait à 3 000 000,00 € en charge nette dont 2 530 000,39 € de crédits de paiement supplémentaires alloués aux projets de la programmation pluriannuelle d'investissement (PPI).

Le budget supplémentaire 2013 du budget annexe de l'assainissement est ainsi arrêté à la somme de 36,608 M€.

Budget supplémentaire 2013 - budget annexe de l'assainissement - synthèse - tableau n° 3

Budget annexe de l'assainissement	Dépenses	Recettes
Total	36 607 516,61	36 607 516,61
investissement	30 310 697,62	30 310 697,62
déficit reporté	18 324 189,19	
affectation au déficit d'investissement		18 324 189,19
virement de la section de fonctionnement		1 800 000,00
programmation pluriannuelle des investissements (PPI)	11 516 508,82	8 986 508,43
autres propositions nouvelles :	469 999,61	1 200 000,00
<i>emprunts en euros (et "amortissement" de la dette)</i>	<i>300 000,00</i>	<i>1 200 000,00</i>
<i>amortissement progressif de l'emprunt obligataire in fine</i>	<i>400 000,00</i>	
<i>dépenses imprévues</i>	<i>- 230 000,39</i>	
fonctionnement	6 296 818,99	6 296 818,99
excédent reporté		5 088 414,47
reports de crédit	4 389 070,83	1 143 404,52
virement à la section d'investissement	1 800 000,00	
propositions nouvelles :	107 748,16	65 000,00
<i>restitution des reports non consommés</i>	<i>- 21 652,82</i>	
<i>sorties patrimoniales des véhicules cédés</i>	<i>44 583,00</i>	<i>65 000,00</i>
<i>dépenses imprévues</i>	<i>82 428,39</i>	
<i>autres propositions</i>	<i>2 389,59</i>	

Budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe - affectation du résultat de fonctionnement 2012 et budget supplémentaire 2013

Le résultat de la section de fonctionnement du budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe, constaté au compte administratif 2012, présenté par délibération séparée, s'élève à 0,00 € à la clôture 2012.

Aucun reste à réaliser n'a été constaté en fin d'exercice 2012. Ainsi, le résultat cumulé de fonctionnement ressort également à 0,00 €.

En investissement, le résultat affiche un excédent de clôture de 221 052,34 €, constaté en 2011 et qu'il est proposé d'affecter en dépenses imprévues d'investissement comme les années précédentes.

En section de fonctionnement, le budget supplémentaire consiste en des mouvements de crédits entre chapitres qui s'équilibrent entre eux, permettant, notamment, le financement du crédit de paiement 2013 du projet de Villeurbanne la Soie, dont l'individualisation de l'autorisation d'engagement, vous est proposée, par rapport séparé. Il en est de même pour les mouvements d'ordre de transfert entre sections nécessaires à la gestion du stock de terrains aménagés.

Le budget supplémentaire 2013 du budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe est arrêté à la somme de 0,221 M€.

Budget supplémentaire 2013 - budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe - synthèse - tableau n° 4

Budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe	Dépenses	Recettes
Total	221 052,34	221 052,34
investissement	221 052,34	221 052,34
excédent reporté		221 052,34
dépenses imprévues	221 052,34	
fonctionnement	0,00	0,00

Budget annexe du restaurant communautaire - affectation du résultat de fonctionnement 2012 et budget supplémentaire 2013

Le résultat de la section de fonctionnement du budget annexe du restaurant communautaire, constaté au compte administratif 2012, présenté par délibération séparée, s'élève à 64 720,40 € à la clôture 2012.

Les crédits engagés non réalisés sur 2012 ont fait l'objet de reports sur l'exercice 2013, pour un montant de 95 900,82 € en dépenses et 31 180,66 € en recettes. Ainsi, le résultat cumulé de fonctionnement ressort à 0,24 €.

Le résultat de la section d'investissement, à la clôture 2012, est de 0,00 €.

Le solde du résultat cumulé de fonctionnement ressort donc à 0,24 €.

En section d'investissement le montant des propositions nouvelles s'établirait en charge nette à 0 € avec une diminution de 1 848,00 € des crédits de paiement alloués aux projets de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI).

Le budget supplémentaire 2013 du budget annexe du restaurant communautaire est arrêté à la somme de 0,301 M€.

Budget supplémentaire 2013 - budget annexe du restaurant communautaire - synthèse - tableau n°5

Budget annexe du restaurant	Dépenses	Recettes
Total	301 469,06	301 469,06
investissement	105 568,00	105 568,00
programmation pluriannuelle des investissements (PPI)	3 720,00	5 568,00
autres propositions nouvelles	101 848,00	100 000,00
<i>amortissement</i>	<i>100 000,00</i>	<i>100 000,00</i>
<i>dépenses imprévues</i>	<i>1 848,00</i>	

fonctionnement	195 901,06	195 901,06
excédent reporté		64 720,40
reports de crédit	95 900,82	31 180,66
propositions nouvelles :	100 000,24	100 000,00
<i>restitution des reports non consommés</i>	- 8 089,00	
<i>amortissement</i>	100 000,00	100 000,00
<i>dépenses imprévues</i>	8 089,24	

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE

1° - Reporte les résultats antérieurs, conformément aux écritures du comptable public :

- en excédent de fonctionnement :

- . 233 664 201,53 € pour le budget principal,
- . 2 577 531,42 € pour le budget annexe des eaux,
- . 23 412 603,66 € pour le budget annexe de l'assainissement,
- . 64 720,40 € pour le budget annexe du restaurant communautaire,

- en excédent d'investissement :

- . 221 052,34 € pour le budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe,

- en déficit d'investissement :

- . 71 882 578,67 € pour le budget principal,
- . 1 017 204,48 € pour le budget annexe des eaux,
- . 18 324 189,19 € pour le budget annexe de l'assainissement,

2° - Affecte :

a) 71 882 578,67 € sur les 233 664 201,53 € de l'excédent cumulé de fonctionnement du budget principal, à la résorption du déficit d'investissement constaté au compte administratif 2012,

b) 1 017 204,48 € sur les 2 577 531,42 € de l'excédent cumulé de fonctionnement du budget annexe des eaux, à la résorption du déficit d'investissement constaté au compte administratif 2012,

c) 18 324 189,19 € sur les 23 412 603,66 € de l'excédent cumulé de fonctionnement du budget annexe de l'assainissement, à la résorption du déficit d'investissement, constaté au compte administratif 2012,

d) 221 052,34 € correspondant à l'excédent d'investissement du budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe, sur la ligne dépenses imprévues d'investissement de ce budget.

3° - Décide la mise à jour, par propositions nouvelles, au titre de l'année 2012 des prévisions budgétaires par chapitre, selon les maquettes réglementaires jointes à la présente délibération,

4° - Approuve le budget supplémentaire pour 2013 arrêté en conséquence à la somme de :

- . 283 429 557,91 € pour le budget principal,
- . 12 125 493,32 € pour le budget annexe des eaux,
- . 36 607 516,61 € pour le budget annexe de l'assainissement,
- . 221 052,34 € pour le budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe,
- . 301 469,06 € pour le budget annexe du restaurant communautaire.

5° - Précise qu'à l'égard du comptable public, cette approbation porte sur les montants à l'échelon du chapitre dans chacune des sections, le budget principal, le budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe et le budget annexe du restaurant communautaire étant votés selon la nomenclature budgétaire M 14 par nature, les budgets annexes des eaux et de l'assainissement étant votés selon la nomenclature budgétaire M 49.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 26 juin 2013.